

## **En réponse aux contributions n°39 et 52 (Monsieur et Madame)**

**Le projet éolien du Ployron a été conduit dans une démarche de transparence et de respect des règles, en intégrant les retours locaux et en assurant une information régulière des parties prenantes.**

### **1. Respect du cadre légal et prévention des conflits d'intérêts**

- La société Éléments affirme avoir strictement respecté la législation, notamment l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui interdit à un élu ayant un intérêt personnel de participer à l'élaboration, au débat ou au vote d'une décision.
- Les élus concernés (ancien maire et deuxième adjointe), bien que signataires d'un bail foncier pour accueillir des éoliennes, n'ont participé à aucun acte décisionnel relatif au projet :
  - Ils n'ont pas pris part aux travaux préparatoires, débats ou votes.
  - La délibération municipale a été présentée et adoptée en leur absence.

**la délibération est régulière et aucun conflit d'intérêts n'est constitué.**

### **2. Choix de l'implantation et prise en compte des enjeux locaux**

- Le choix de la zone ouest du Ployron pour l'implantation des éoliennes résulte d'une étude approfondie prenant en compte :
  - Les contraintes techniques (éloignement des routes, lignes électriques, voie ferrée).
  - Les autorisations foncières et les refus des communes voisines.
  - Les recommandations paysagères pour éviter l'encerclement du village.
- Quatre variantes ont été étudiées, et l'éolienne n°4 a été déplacée pour augmenter la distance aux habitations (de 505 m à 551 m), ce qui a nécessité une mise à jour des analyses et retardé le dossier de 6 mois.

### **3. Transparence, concertation et information du public**

- L'enquête publique a été ouverte à tous, conformément à l'article L. 123-1 du Code de l'environnement, permettant à chaque tiers concerné de s'exprimer.
- De nombreuses actions de concertation ont été menées :
  - Comités de pilotage, campagnes de porte-à-porte, permanences publiques, bulletins d'information.
  - Mise en place d'un site internet dédié pour l'accès à l'information et la prise de contact directe avec le porteur de projet.